

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
 Paix-Travail-Patrie  
 \*\*\*\*\*  
 REGION DE L'EXTREME- NORD  
 \*\*\*\*\*  
 DEPARTEMENT DU MAYO- TSANAGA  
 \*\*\*\*\*  
 COMMUNE DE MOGODE  
 \*\*\*\*\*  
 SECRETARIAT GENERAL  
 \*\*\*\*\*  
 SERVICE TECHNIQUE  
 \*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON  
 Peace-Work-Fatherland  
 \*\*\*\*\*  
 FAR NORTH REGION  
 \*\*\*\*\*  
 MAYO- TSANAGA DIVISION  
 \*\*\*\*\*  
 MOGODE COUNCIL  
 \*\*\*\*\*  
 GENERAL SECRETARIAT  
 \*\*\*\*\*  
 TECHNICAL SERVICE  
 \*\*\*\*

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/C-MOGODE/CIPM-MOGODE/2021 DU 25 MARS 2025 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PRODUCTIF EQUIPE DE POMPE A ENERGIE SOLAIRE (ADDITION D'EAU POTABLE) A SIR(KWACHEKEU) LOT 1 ET A KORTCHI (MAGOUVDJI) LOT 2 DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD**

**FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEE, EXERCICE 2025**

**IMPUTATION : -----**

**1. Objet de l'Appel d'Offres**

Le Maire de la Commune de MOGODE, autorité contractante lance pour le compte de la Commune de MOGODE, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un forage productif équipe de pompe a énergie solaire (Adduction D'Eau Potable) à SIR(KWACHEKEU) Lot 1 ET A KORTCHI (Magouvdji) Lot 2 dans l'Arrondissement de MOGODE, Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord

**2. Consistance des travaux**

Les travaux comprennent notamment, la réalisation de forage, la fourniture et pose de la pompes à énergie solaire, construction de la superstructure (clôture, château, borne fontaine, etc...).

**3. Allotissement**

LOT	DESIGNATION DU PROJET	LOCALITE	ARRONDISSEMENT	DEPARTEMENT
Lot 1	HYDRAULIQUE	SIR (KWACHEKEU)	MOGODE	MAYO-TSANAGA
Lot 2	HYDRAULIQUE	KORTCHI (MAGOUVDJI)	MOGODE	MAYO-TSANAGA

**4. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises agréées de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINÉE, Exercice 2025, pour un coût estimatif de **Vingt-cinq Millions (25 000 000F) cfa par lot.**

## **6. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de MOGODE.

## **7. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de MOGODE, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Cinquante Mille (50 000) francs CFA** auprès de la Recette Municipale de MOGODE.

## **8. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministère en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine de marchés publics dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, dont montant s'élève à **TROIS SOIXANTE MILLE (360 000) FRANCS CFA** et valable pendant trente(30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Ledit cautionnement de soumission, timbré, devra être constitué conformément à la lettre circulaire N°000019/LC/MINMAP du 05 Juin 2024 relative aux modalités de constitution, de consignation de cautionnements sur les marchés publics.

Les cautionnements présentés dans le cadre des marchés publics sont constitués des titres émis par les établissements financiers de première catégorie autorisés par le ministre chargé de finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, et des récépissés de consignation délivrés par le CDEC. L'absence de la caution de soumission accompagnée du récépissé de consignation délivrée par le CDEC entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite n'ayant pas aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absence de la caution. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plus est irrecevable.

## **9. Présentation des offres :**

Les documents constituant l'offre sont repartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur autre que le blanc.

## **10. Remise des Offres**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de MOGODE, , au plus tard le 17 AVR 2025 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention:

**«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06 /AONO/C-MOGODE/CIPM-2025  
DU 25 MARS 2025 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION D'UN FORAGE PRODUCTIF EQUIPE DE POMPE A ENERGIE SOLAIRE  
(Adduction d'Eau Potable) A SIR(KWACHEKEU) Lot 1 ET A KORTCHI (MAGOUVDJI)  
Lot 2DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA,  
REGION DE L'EXTRÉME-NORD**

**FINANCEMENT : BIP MINEE -EXERCICE 2025,**

**IMPUTATIONS : .....**

## A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

### **11. Recevabilité des offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Un million (1 000 000) francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies lisibles certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

### **12. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 17 AVR 2025 à 11heures précises dans la salle de réunions de la Commune de MOGODE, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

### **13. Délai de réponse des soumissionnaires**

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

### **14. Délai d'exécution des travaux**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, **date de signature de votre contrat**.

### **15. Evaluation des offres:**

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1<sup>ère</sup> étape :** Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2<sup>e</sup> étape :** Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3<sup>e</sup> étape :** Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

**Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :**

#### **13.1- Critères éliminatoires**

##### **13.1.1 : Pièces administratives**

- Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- Pièce falsifiée ou non authentique.

##### **13.1.2 : Offre technique**

- Dossier incomplet ou pièces non conformes 48 heures après ouverture des offres;
- Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- Chiffre d'affaires dans l'Hydraulique au cours des trois (03) dernières années inférieur à cinquante millions (50 000 000) de Francs CFA ;

- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Forages (Adduction d'Eau Potable) ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planplanning » ;
- f) Non satisfaction, au moins, à (70%) des critères essentiels.

### 13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ; *91*
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné. *??*

### 13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 52 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur 3 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 12 critères ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 12 critères ;
- d) La méthodologie d'exécution sur 13 critères ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 12 critères.

### 16. Attribution du Marché

Le Maire de la Commune de MOGODE, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

### 17. Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 18. Renseignements complémentaires

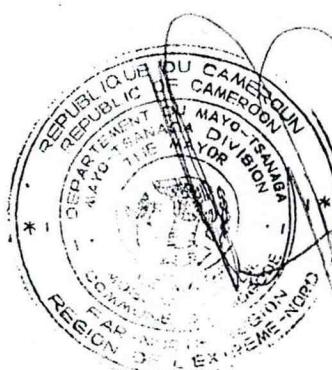
Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de MOGODE.

#### Ampliations :

- PREFET MAYO-TSANAGA (pour information)
- SOPECAM (pour publication)
- CRTV (pour diffusion)
- PRESIDENT/ CIPMMOG (pour information)
- ARMP (pour publication au JDM)
- DRMAP/SMI (pour archivage)
- DDMAPMT/SPM (pour archivage)
- AFFICHAGE /ARCHIVES (pour information et mémoire)
- DDMINEE/MT (pour suivi)

MOGODE, le 25 MARS 2025

LE MAIRE DE LA COMMUNE,  
(Autorité Contractante)



*Yama Gilbert*